

Le bâtiment des filtres 1866



## MAUJOBIA (Anciennement le Plan)

### Un site dédié à l'eau

Il aura fallu quelques années de discussions, d'élaboration de projets parfois étranges pour que la petite ville de Neuchâtel qui compte environ 10 000 habitants en adopte un et décide de le réaliser.

Pour l'époque, le projet retenu est très ambitieux, les travaux promettant d'être spectaculaire. Le résumé du projet est fort bien décrit par le " *Messenger boiteux* " de 1868.

Après avoir passé beaucoup de temps en recherche dans différentes archives, j'ai reconstitué l'histoire de l'eau à Maujobia. Certains articles de journaux de l'époque peuvent faire sourire aujourd'hui, mais en oubliant que nous sommes en 2014, je me suis régalé en retournant dans les années 1860. Il m'est particulièrement agréable de remercier platoniquement :

- L'inventaire Suisse d'architecture de 1850 à 1920
- L'almanach du *Messenger boiteux* de 1860 à 1870
- Les archives de la Feuille d'avis de puis 1850
- La Suisse libérale

# Le bâtiment des filtres

1886

Vous êtes ici, à Maujobia, dans un lieu historique, tout empreint de mystère ! Au 19<sup>ème</sup> siècle, cet endroit constituait un des points majeurs du développement de la Ville de Neuchâtel, à savoir, celui d'un apport et d'une distribution d'eau de boisson abondante. Ceci pour pallier aux assèchements périodiques des sources locales. Le bâtiment où nous sommes, abritait une série de filtres sur lesquels aboutissait un aqueduc de 3 km amenant de l'eau du Seyon captée en aval de Valangin, à proximité du Pont Noir. C'est l'ingénieur Guillaume Ritter, associé à deux collègues, qui a proposé, puis réalisé ce projet d'envergure lequel a permis depuis 1866 et durant une vingtaine d'année, de distribuer plus de 4000 l/min d'eau à la population de Neuchâtel, au lieu de moins de 1000 l/min auparavant. Deux conduites maîtresses ont été érigées à partir du réservoir de Maujobia (4000 m<sup>3</sup>) qui réceptionnait l'eau des filtres, l'une en direction de l'est, l'autre de l'ouest, pour se rejoindre au final après une impressionnante boucle, au niveau de l'Hôtel-de-Ville. Grâce à ce réservoir haut placé et à ses conduites, les quartiers des Parcs, de la Côte, des Fahys, etc, ont pu se développer, dans des zones qui n'étaient autrefois que des vignes et des pâturages.

Mais contrairement aux promesses de Ritter et de ses collègues, qui étaient persuadés grâce à leurs filtres de pouvoir livrer une eau claire et d'excellente qualité,

malheureusement la plupart du temps l'eau était saumâtre et nauséabonde, sans compter les nombreux cas de gastro-entérites. Ceux-ci culminent en 1882 par une épidémie de fièvre typhoïde qui fit plus de 800 malades et causa de nombreux morts. La faute en était d'une part à la très mauvaise qualité de l'eau du Seyon qui récupérait les égouts du Val-de-Ruz, et d'autre part à la conception des filtres de Maujobia, constitués d'éponges en surface, puis de charbon actif et finalement de gravier. Cette disposition, malgré un système de lavage à contresens très en avance pour l'époque, ne tenait aucun compte de la contamination microbienne et des principes de la désinfection de l'eau, totalement inconnus durant ces années (les travaux de Louis Pasteur qui traitent de ces sujets commencent à se répandre après 1883). Et le pire qu'on puisse faire pour un traitement de l'eau, c'est d'y adjoindre des éponges, substrat idéal pour le développement de microorganismes pathogènes !

Suite à cette catastrophe, un autre aqueduc de 13 km livrant l'eau des sources de Champ-du-Moulin, très abondantes et pures, est inauguré en 1886. Il alimente le nouveau réservoir du Chanet à l'ouest, ainsi que le réservoir de Maujobia qui recevait auparavant l'eau du Seyon depuis la station de filtration. L'aqueduc Valangin-Maujobia ainsi que le bâtiment des filtres, sont de ce fait abandonnés, et tombent lentement dans l'oubli, quelques années déjà après leur construction. Au fil des ans, le site de Maujobia est très mal entretenu.

Les filtres sont démolis, et le très beau bâtiment qui les abrite, devient un dépôt fourre-tout. La maison de l'ancien garde des eaux, qui surmonte le réservoir voisin, est elle-même abandonnée et ouverte à tous vents pendant une dizaine d'années, après avoir servi d'appartement de fonction pour quelques cadres du Service des Eaux.

Ce site privilégié reprend finalement vie en 1995, sous l'impulsion de Ginette et Raymond Solioz avec l'appui de la Ville de Neuchâtel, ils viennent y habiter après une importante restauration. Plus tard grâce à cet heureux partenariat, le bâtiment des filtres est en partie restauré, pour perpétuer tout à proximité, la grande fête et l'agape qui s'était déroulés en 1867 à l'intérieur des cuves du réservoir voisin, lequel renferme encore les supports à bougies qui avaient été cimentés pour l'occasion ! Suivie 81 années plus tard par celle du soixantième anniversaire de l'arrivée des eaux de l'Areuse à Neuchâtel.

Roland Stettler chimiste des eaux



Le 60<sup>me</sup> anniversaire de l'arrivée des eaux de l'Areuse à Neuchâtel a été célébré par une cérémonie répétant, par le lieu et le décor, celle qui eut lieu en 1887. C'est à 7 mètres sous terre, au fond d'un des réservoirs du Plan, éclairé par des bougies, que les autorités communales et leurs invités ont trouvé une table garnie de bouteilles... de vin.

(Phot. Castellani, Neuchâtel.)

## Les eaux du Seyon à Neuchâtel en 1866

### I. Les projets

Nos autorités communales ont eu l'excellente idée d'inviter quelques personnalités du chef-lieu et la presse à commémorer par une réception au Plan, l'arrivée il y a 60 ans des eaux de l'Areuse (ou plutôt du bassin de l'Areuse) à Neuchâtel.

Mes lecteurs me permettront-ils de rappeler le souvenir des précurseurs, de ceux qui, en dépit de bien des difficultés tant pécuniaires que matérielles, ont pendant des années fourni à notre ville une eau, peut-être un peu moins fraîche et plus ou moins dépourvue d'impuretés, mais qui néanmoins aida puissamment au développement de notre cité. Une médaille de bronze de 5 cm. de diamètre, gravée en 1867, rappelle cet événement et porte à l'avvers cette inscription bien justifiée : « *Aquarum beneficio urbes crescunt* », soit : « C'est grâce à l'eau que se développent les cités ! »

Les quartiers situés au-dessus de la gare n'étaient pour ainsi dire pas habités, faute d'eau potable : quelques puits, une ou deux fontaines et

c'était tout. La ville s'alimentait par les eaux du Seyon captées au bas des gorges et par les sources de l'Ecluse; c'était peu et, dans les années de sécheresse, les deux tiers de la population manquaient d'eau pendant trois mois. Lors de la mise en exploitation des chemins de fer, on dut, pour alimenter les locomotives, construire un réservoir au Rocher (sur l'emplacement actuel de l'abri militaire) et y faire monter l'eau par une pompe à vapeur située à la Maladière et dont la haute cheminée se voit sur les anciennes gravures du temps, là où se trouve l'établissement Benkert, à côté de la Loge.

Quelques articles de la presse locale engagèrent les autorités à s'occuper de la question des eaux et le Conseil municipal nomma une commission de 15 membres chargée d'étudier le meilleur moyen pour fournir en eau potable les quartiers du Mau-Jobia (sic), du Plan, des Cassardes et du Mail (observatoire). Elle compta entre autres membres MM. Paul de Meuron, directeur des travaux publics, Châtelain père, ar-

chitecte, Louis Coulon, Desor, Gressly, géologues, Ladame et Kopp, ingénieurs.

En juillet 1862, elle rapporta, et se basant sur une population future de 20,000 habitants (Neuchâtel en comptait alors 10,500 environ) et une consommation de 200 litres par jour et par habitant, elle montra qu'il fallait amener journellement quatre millions de litres d'eau dans les futurs réservoirs. A ce propos, le « Messager boiteux » estime que 200 litres-personne sont amplement suffisants (alors que maintenant nous en employons en temps ordinaire 750 litres).

Voici ce que la commission en dit: « Quantité amplement suffisante pour les besoins de la population, ainsi que pour les divers services publics, arrosage, propreté des rues, alimentation, etc... » !

La question se posa alors de savoir où prendre l'eau suffisante ? Le Seyon ou le lac (déjà !), car rien à faire sur le versant sud de Chauxmont ou au ruisseau de Saint-Blaise ! On élimina tout d'abord le lac ; les

frais de conduite et surtout d'établissement des pompes se seraient élevés à près de trois millions 40,000 francs ; par contre, en prenant l'eau à Valangin et en l'amenant au Plan, l'on n'aurait que 400,000 fr. à dépenser avec une canalisation, ou 500,000 si l'on perçait un tunnel jusqu'aux réservoirs ; de plus, on estimait l'eau du Seyon et de la Sorge bonne et « bien aérée » ; la prise se ferait en dessous de la fabrique de chandelles et de la scierie et on pourrait la garantir de toutes impuretés pendant la traversée du bourg ; un filtre puissant et bien conditionné, prévu tout d'abord à la prise d'eau, devait être installé plus tard au Plan. Deux filtres fonctionneraient indépendamment, ceci pour les cas de réparation ou de nettoyage. Doubles aussi les réservoirs : ces derniers, longs de 60 mètres, larges de 9 et hauts de 6 devaient être installés dans une immense construction voûtée soutenue par les murs d'enceinte et des piliers intérieurs.

(A suivre)

Dr STAUFFER.

## II. Les travaux

Saisi du rapport de la commission, le conseil municipal invite le directeur des travaux publics, M. de Meuron, à procéder à une étude de ce projet, et prit en janvier 1863 connaissance des modifications suivantes : prise d'eau en dessous de Valangin, transfert des filtres au Plan, remplacement de la conduite de fer proposée par un aqueduc de grande section, permettant une plus forte amenée d'eau, dont le surplus pourrait être employé dans des buts industriels et enfin établissement d'une chambre d'eau au-dessus de la gare ainsi que d'un grand réservoir au Mail.

Le 1er mai 1863, MM. Paul Jeanrenaud, Georges de Montmollin et Guillaume Ritter demandent aux autorités une concession pour les travaux projetés ; ils s'engagent à les effectuer aux prix fixés par les devis et dans l'espace de deux ans. Par contre, ils réclament le monopole de la vente de l'eau en ville pendant 90 ans, tout en garantissant la fourniture gratuite à la municipalité de 2000 litres minute pour les travaux pu-

blics, une quantité illimitée en cas d'incendie ; ils s'engagent de plus à verser à la municipalité tout bénéfice dépassant le 6 % de l'intérêt des 650,000 francs que devaient coûter définitivement tous les travaux.

Cette convention fut signée en juin 1864, et les 1300 actions de 500 francs entièrement souscrites (en grande partie par la commune et la Caisse d'épargne), les trois concessionnaires cédèrent leurs droits à la Société des eaux dont M. Jeanrenaud devint le président avec M. Guillaume Ritter comme directeur technique, auquel furent adjoints les ingénieurs L. Junod et Léo Jeanjaquet.

On s'occupa pendant l'hiver d'étudier le tracé dans les gorges ; le «*Messenger*» raconte à ce sujet ce qui suit : «*L'obligation de placer des marques de niveau de distance en distance, et souvent au milieu des grandes parois verticales, procure plus d'une fois aux rares promeneurs qui, à cette époque, parcourent les gorges du Seyon, le spectacle d'un ingénieur suspendu à une longue corde et ballotant dans le vide à 100 ou 200 pieds du sol ; pendant que les*

---

ouvriers, perchés plus ou moins solidement sur des pentes couvertes de neige ou de glace, le retenaient ainsi suspendu, il devait contre le rocher placer la marque de niveau ».

Captée sur la rive droite du Seyon, l'eau est amenée par deux tunnels et des aqueducs au pont-tube de 25 mètres qui la fait traverser sur la rive gauche, et par une suite d'aqueducs et de 25 tunnels dont le plus long mesure près de 130 mètres, la rend aux Valangines, près de la fontaine aux trois pigeons, dans le bâtiment des filtres après un trajet d'environ trois kilomètres dont un quart environ en tunnels.

Les filtres sont très bien équipés pour l'époque et sont constitués par des couches d'éponges, de charbon, de sable et de graviers : ils sont doubles. Il est possible de cette façon d'en nettoyer un pendant que l'autre fonctionne ; le nettoyage se fait par un procédé spécial à Neuchâtel ; au lieu que l'eau traverse les couches de sable de haut en bas, elle est envoyée dans l'autre sens au moyen de tuyaux percés de trous et placés sous les couches filtrantes. L'eau sale

ouvriers, perchés plus ou moins solidement sur des pentes couvertes de neige ou de glace, le retenaient ainsi suspendu, il devait contre le rocher placer la marque de niveau ».

Captée sur la rive droite du Seyon, l'eau est amenée par deux tunnels et des aqueducs au pont-tube de 25 mètres qui la fait traverser sur la rive gauche, et par une suite d'aqueducs et de 25 tunnels dont le plus long mesure près de 130 mètres, la rend aux Valangines, près de la fontaine aux trois pigeons, dans le bâtiment des filtres après un trajet d'environ trois kilomètres dont un quart environ en tunnels.

Les filtres sont très bien équipés pour l'époque et sont constitués par des couches d'éponges, de charbon, de sable et de graviers : ils sont doubles. Il est possible de cette façon d'en nettoyer un pendant que l'autre fonctionne ; le nettoyage se fait par un procédé spécial à Neuchâtel ; au lieu que l'eau traverse les couches de sable de haut en bas, elle est envoyée dans l'autre sens au moyen de tuyaux percés de trous et placés sous les couches filtrantes. L'eau sale

### 3. L'arrivée des eaux

Après avoir expliqué en détail la pose des conduites d'eau, le « Messager » — qui a du temps à perdre — s'est mis à calculer combien le système de joints pour le tuyau, dû à l'ingénieur Ritter, fait gagner de liquide : une perte régulière aurait suffi à alimenter six fontaines ! Il insiste ensuite sur des questions plus intéressantes : installation d'hydrantes contre le feu, forces motrices fournies à la fabrique d'électricité Hippe (immeuble Schelling), aux Terreaux) et à la scierie de Merveilleux (sur l'emplacement actuel de la chapelle de l'Ermitage) et nouvelles fontaines. Il nous apprend à ce sujet qu'une fontaine monumentale sera élevée à côté de la statue de David de Purry, et ceci grâce à des souscriptions des propriétaires du quartier, et à la commune qui fournira l'eau gratis... cette fameuse fontaine monumentale est

encore à construire !

On passe ensuite à la discussion des tarifs « modérés » pour la livraison à domicile et notre chroniqueur de trouver avec raison que « c'est une économie de temps et d'argent que d'avoir de l'eau chez soi, plutôt que de l'aller chercher dans la rue ; et quel est le locataire qui ne préférera payer 20 francs par an à son propriétaire et n'avoir plus les ennuis du portage d'eau qui tiennent une place si honorable parmi les petites misères de la vie humaine ? Et les stations de votre cuisinière à la fontaine, les poings sur la hauche, apprenant la chronique du jour ; et les méfaits de votre porteur d'eau qui, un soir, s'encoule sur l'escalier ou dans la cuisine et vide sa brande sur le plancher ; et votre inquiétude, une nuit d'orage, en face de vos seilles vides... tout cela peut être évité et quand vous engagerez une nouvelle domestique, au lieu de s'infor-

mer s'il y a des petits enfants dans le ménage, elle demandera s'il y a un robinet sur le « lavoir ».

Pour démontrer la force avec laquelle notre eau nous arrive et pourra nous rendre de précieux services, la commune fit un essai d'hydrantes devant l'hôtel de ville et plus tard, la société des eaux en fit autant le 11 mai 1867 et lança dans le jardin du cercle du Musée une colonne d'eau de près de 30 mètres de haut qui a fait, pendant bien des jours, l'admiration du public : c'est, dit le même conteur « le plus magnifique jet d'eau que nous ayons jamais eu » ; il montrait tout ce qu'on peut attendre de la nouvelle distribution comme eau d'ornementation en même temps que comme secours contre l'incendie. Le « Messenger » de 1868 publie une vue de cette « merveille » en même temps qu'un plan de la canalisation et qu'une vue des réservoirs du Plan.

Cependant, avec le temps, on s'aperçut que le Seyon ne nous fournissait pas toujours une eau très pure ; malgré les filtres, il y eut quelques épidémies de typhus et l'on se préoccupa de trouver ailleurs une eau offrant toutes garanties hygiéniques. On la trouva dans les gorges de l'Areuse, entre le saut de Brot et le Champ-du-Moulin, sur la rive droite de la rivière dans une région inhabitée. Captées convenablement, ces sources furent amenées dans le grand réservoir du Chanet, après des travaux qui durèrent de 1886 à 1887 et nécessitèrent de nombreux ouvrages d'art, tout spécialement cinq siphons, dont trois dans les gorges. On dépensa pour cette nouvelle amenée d'eau la somme de 1,800,000 fr. En juin 1888, la commune de Neuchâtel racheta la convention qui la liait avec la société des eaux, et ceci pour la somme de 782,000 francs.

Dr STAUFFER.

#### 4. L'inauguration

Frappée de l'intérêt que portait le public aux travaux accomplis dans les gorges du Seyon, la société des eaux avait, à deux reprises, invité ceux qui le désiraient à parcourir tunnels et aqueducs, et l'on vit, dès juillet 1866, une longue théorie de promeneurs, munis de bougies, s'enfoncer sous terre au Plan, pour ressortir à Valangin; leur enthousiasme fut, dit-on, porté à son comble, quand ils purent, en descendant la route des gorges, admirer un « petit Staubbach » (!) : on leur avait fait la surprise de faire se déverser le Seyon par une fenêtre de secours en cas de hautes eaux !

A la même époque, le Plan se para de drapeaux et de verdure, un réservoir étant terminé; la société avait invité les savants de la Société helvétique des sciences naturelles, réunis en notre ville. Des

feux de bengale éclairaient l'entrée. Le comité, comprenant que des réservoirs totalement secs devaient être un supplice de Tantale pour des visiteurs venant au mois d'août, et à 2 heures de l'après-midi d'escalader Gratte-Semelle, s'était empressé de faire préparer un rafraîchissement, et ce fut un fort bon vin que l'on but à la prospérité des eaux de Neuchâtel !

Le 20 décembre 1866, ce fut la fin des travaux et la grande inauguration : à 8 heures du matin un jet d'eau imposant dépassant le toit des maisons jaillit sur la place de l'Hôtel-de-Ville, admiré par toutes les autorités, communales, municipales et de l'Etat, ainsi que par les actionnaires et un nombreux public : la colonne des invités partit par la route des gorges pour visiter la prise d'eau à Valangin, puis se mit en

devoir de gagner le Plan en suivant la conduite : « Bien que de ce voyage sous-terrain qui a duré 1 h. 15, les explorateurs eussent le droit d'être fatigués, ce qui n'est pas étonnant puisqu'une bonne partie du trajet devait se faire dans une position inclinée, et même très inclinée dans le pont-tube qui traverse le torrent... »

A midi tout le monde se retrouva dans l'un des grands réservoirs : le « Messenger » raconte la fête longuement, « cet immense vase souterrain de 200 pieds de long sur 30 de large est bien chauffé et éclairé; à midi et demi, on se met à table : pour les 150 convives une collation substantielle avait été préparée. Si les toasts n'avaient rappelé aux assistants qu'ils se trouvaient dans un réservoir, ils auraient pu se croire dans une cave renfermant le meilleur cru de Neuchâtel. A 2 heures,

l'eau lâchée 12 minutes auparavant à Valangin se précipitait à l'extrémité de la salle en belles cascades, à la lueur des feux de bengale et aux applaudissements des assistants, et étaient recueillie dans l'espace clos, réservé pour la circonstance ».

Vers 3 heures, ce fut au tour des ouvriers de prendre la place laissée libre par les premiers invités, et la fête se termina ainsi à la satisfaction générale, chacun s'associant au vœu émis par un des orateurs de cette belle manifestation : « C'est que Neuchâtel voie son avenir se développer dans l'esprit de concorde et d'union qui a présidé à l'entreprise des eaux, et que les réservoirs du Plan soient le tombeau des luttes passionnées et stériles qui ne peuvent que nuire au développement de notre ville. »

Dr STAUFFER.

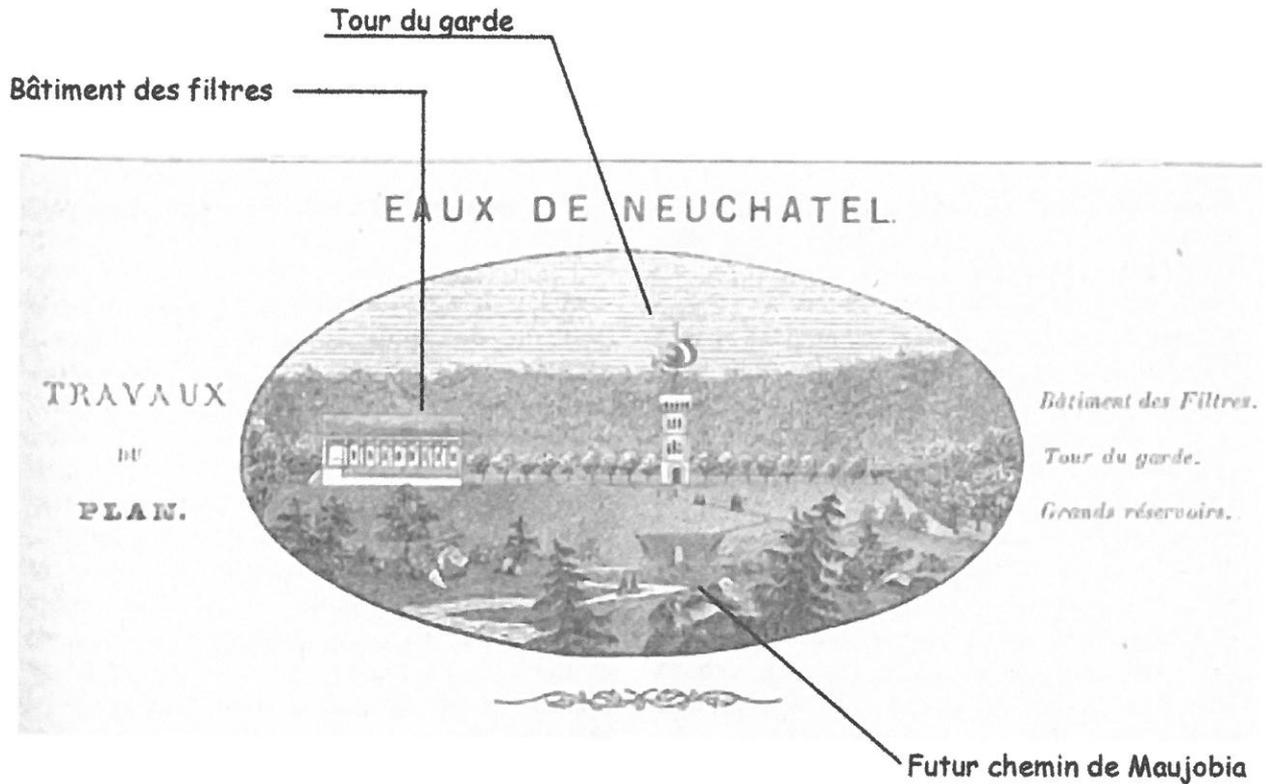
## Agapes 1887 et 1947

Les visiteurs se rendirent ensuite au Plan où l'un des deux grands réservoirs avait été vidé pendant la nuit pour l'occasion. Les quelque vingt participants y descendirent (7 mètres de profondeur, par une échelle raide s'il vous plaît) en dédaignant de se coindre de la corde de pompier destinée à donner du courage aux hésitants ! Un spectacle féerique nous attendait. A quel rite mystérieux allait-on se livrer dans ces antres souterraines, quelle cérémonie étrange allait se dérouler ? Tout au long des parois, sur lesquelles avaient été aménagés de petits supports il y a soixante ans, étaient placées des bougies allumées, tandis que la table éclairée de deux chandeliers portaient des verres et des bouteilles de « blanc » (du vrai, du fameux). Ainsi que nous l'apprit M. H. Pajona, gardien du réservoir, qui tient le renseignement de son père (gardien du réservoir à l'époque), c'est de la même façon, à la lueur des bougies, que fut célébrée en 1887 l'inauguration du réservoir.

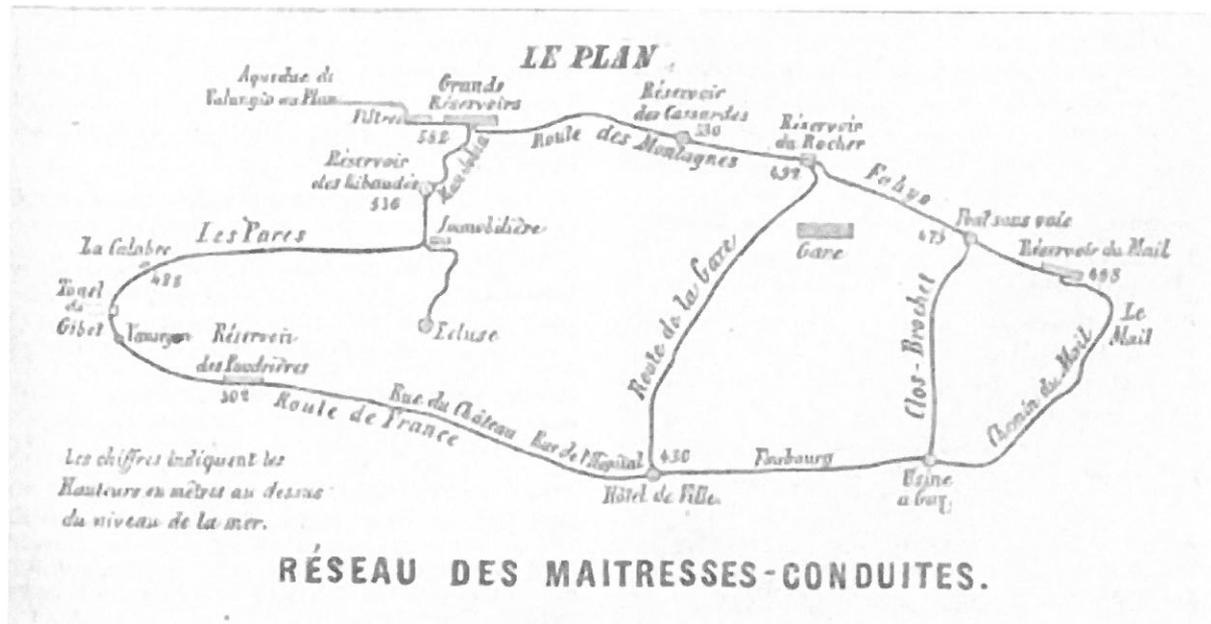
Une délicieuse collation attendait sur terre ferme les visiteurs au cours de laquelle M. Eugène Sauvant, vice-président du Conseil communal de Bôle, au nom de tous les représentants des communes clientes du service des eaux de notre ville, rendit hommage au travail accompli et dit la reconnaissance de tout les villages environnants qui n'ont pas eu à souffrir trop de la sécheresse de cet été grâce à la station de pompage de Champ-Bougin. Cette manifestation faite toute d'amitié fut officiellement terminée par M. Georges Béguin qui affirma que si la commune de Neuchâtel entreprend de grands travaux... souvent coûteux, ce n'est pas au dépens des autres communes qu'elle veut le faire, mais au contraire pour le bien et le développement de tout le canton.

H. R.

Dessin datant de 1867 (env.)



# SOCIETE DES EAUX 1866 - 1867



Voici quelques articles et annonces originaux publiés par la " Feuille d'Avis de Neuchâtel " entre 1864 et 1887.

### Travaux à remettre.

Les plans de l'aqueduc étant sanctionnés, la Société a à remettre, par petites tâches, de nombreux travaux de terrassements aux Valangines et au Mau-Jaubia.

Les vigneron ou ouvriers terrassiers, disposés à entreprendre ces travaux, peuvent se présenter immédiatement au bureau de la Société, rue Purry, 4.

---

Le Comité de direction de la Société des Eaux, proroge jusqu'au 20 avril courant le terme de soumission pour les travaux de fouilles du réservoir du Plan près du Maujobia; en conséquence les soumissions pour ce travail devront être déposées dans les bureaux de la Société, rue Purry 4, avant le 20 courant, à 4 heures du soir. Les entrepreneurs qui ont déjà déposé leurs soumissions, pourront les modifier s'ils le jugent convenable.

La Société des Eaux de Neuchâtel met au concours l'exécution des fouilles du **Réservoir du Plan**. Les entrepreneurs qui seraient disposés à se charger de ces travaux, peuvent prendre connaissance des plans, cahier des charges et devis, du 1<sup>er</sup> au 5 avril, aux bureaux de la Société, rue Purry, n° 4. Il ne sera plus reçu de soumission après le délai ci-dessus fixé.

---

**MM.** les souscripteurs sont invités à se rencontrer personnellement ou par fondé de pouvoirs, le jeudi 20 octobre courant, à 11 h. du matin, dans la grande salle de l'hôtel-de-ville, pour constituer la Société et nommer, s'il y a lieu, son conseil d'administration.

*Le comité d'initiative.*

Neuchâtel, 10 octobre 1864.

**NB.** Quelques actions manquant encore pour compléter le capital, les personnes disposées à souscrire ou à augmenter leur souscription, sont priées de le faire jusqu'au 20 courant.

A teneur de l'article 7 des statuts, le conseil d'administration de la Société des eaux de Neuchâtel, invite MM. les actionnaires à opérer le versement du premier cinquième de leurs actions (soit fr. 100 par action), du 1<sup>er</sup> au 15 février prochain.

Les paiements doivent se faire, au choix des actionnaires, soit chez MM Pury et comp., soit chez MM Nicolas, DuPasquier et comp., banquiers à Neuchâtel, qui remettront en échange les actions provisoires nominatives.

Neuchâtel, le 25 janvier 1865.

Au nom du Conseil d'Administration,  
*Le Vice-Président, A. de PURY-MURALT.*  
*Le secrétaire, MARET*

---

### Avis aux promeneurs.

Le public est prévenu que les travaux d'aqueduc étant commencés sur un grand nombre de points entre Valangin et le Plan, et des éboulements de matériaux y ayant constamment lieu, il est **très-dangereux** de se promener entre le tracé de l'aqueduc et le lit du Seyon. — Par contre, la circulation sur la route des Gorges ne présente aucun danger. — Les personnes qui désireraient visiter les travaux devront s'adresser au bureau technique, rue Purry, 4.

40 A vendre plusieurs centaines de chars de **belle maçonnerie**, à prendre aux réservoirs du Plan. S'adr. aux bureaux de la Société des Eaux, rue Purry 4, ou au surveillant au Plan

---

## Société des Eaux

### AVIS AU PUBLIC

Les promeneurs sont instamment priés de ne pas marcher dans les parties de coulisses cimentées et de n'y pas faire tomber de pierres.

Une surveillance active sera au reste établie et la Société agira rigoureusement à l'égard des personnes qui ne tiendront pas compte du présent avis.

---

 Le public est prévenu que les travaux de canalisation de la *Société des eaux* ont nécessité la fermeture du chemin des Fahys à la circulation des voitures, jusqu'à nouvel ordre.

Neuchâtel, le 24 septembre 1866.

DIRECTION DE POLICE.

## SOCIÉTÉ DES EAUX

 Pour satisfaire au désir exprimé de divers côtés à la Société des Eaux, le Conseil d'administration a l'honneur de faire savoir aux personnes désireuses de visiter les travaux exécutés jusqu'ici, qu'une promenade du Plan à Valangin, en suivant la ligne, a été organisée pour dimanche 29 courant.

En voici le programme :

3 heures après midi: Départ du Plan (réservoir);

3  $\frac{1}{3}$  h. environ: Arrivée au pont de Valangin.

Dès ce moment-là toute circulation dans les tunnels sera interdite, l'eau devant y remplacer les visiteurs.

4 heures: Ouverture de la vanne de décharge pour donner accès à l'eau dans le tunnel.

De 4 à 4  $\frac{1}{2}$  heures, l'eau cascadera dans le Seyon, vers le milieu d'abord, puis ensuite à l'extrémité du tunnel.

A 5  $\frac{1}{2}$  heures et pendant dix minutes seulement, l'eau arrivera dans les filtres et le réservoir.

On recommande aux dames de ne pas se chausser trop légèrement et à tous les visiteurs de se pourvoir d'une bougie, autant que faire se pourra, renfermée dans une sourdine ou petite lanterne, afin d'éviter les accidents.

Neuchâtel, 28 juillet 1866.

Conseil d'administ. de la Société des Eaux.

On s'est plaint et se plaint encore, de divers côtés, de ce que l'invitation, adressée en son temps au public, de visiter les travaux destinés à amener l'eau de Valangin au Plan, a été publiée à trop bref délai, et qu'ainsi un grand nombre de personnes n'ont pu en profiter, et on demande instamment qu'une nouvelle course soit organisée.

L'administration de la Société des Eaux, désireuse d'être agréable au public en général et à ses actionnaires en particulier, vient de décider qu'une seconde course du Plan à Valangin, en suivant la ligne, sera organisée pour dimanche 30 courant.

En voici le programme :

3 heures après-midi : Rendez-vous au Mau-Jobia où l'on pourra visiter un des grands réservoirs entièrement terminé et le bâtiment destiné au filtrage des eaux, dont la construction est très-avancée.

3<sup>1</sup>/<sub>4</sub> heures : Départ pour Valangin (entrée dans les tunnels vis-à-vis le Chanet).

4 heures : Arrivée au Pont-tubulaire (sortie des tunnels). Dès ce moment-là, toute circulation dans les tunnels sera interdite, l'eau devant y remplacer les visiteurs.

4<sup>1</sup>/<sub>4</sub> Ouverture de la vanne de décharge (près le pont de Valangin), pour donner accès à l'eau dans le tunnel.

De 4<sup>1</sup>/<sub>2</sub> à 5 heures : L'eau cascadera dans le Seyon vis-à-vis le Chanet.

5<sup>1</sup>/<sub>2</sub> heures : L'eau arrivera dans les réservoirs au Plan.

On recommande aux dames de ne pas se chausser trop légèrement ; de donner la préférence à des vêtements d'une ampleur au-dessous plutôt qu'au dessus de la moyenne, et à tous les visiteurs de se pourvoir d'une bougie, autant que faire se pourra renfermée dans une sourdine ou petite lanterne, afin d'éviter les accidents.

Si le temps était mauvais, la course serait renvoyée au dimanche suivant.

Neuchâtel, le 25 septembre 1866.

*Le Conseil d'administration de la  
Société des Eaux.*

 La société des Eaux de Neuchâtel en Suisse, met au concours la fourniture et la pose de tuyaux en fonte de deuxième fusion, dont elle aura besoin pour l'exécution d'une canalisation d'environ 8000 mètres de longueur, comprenant des tuyaux de 22, 18 et 16 centimètres de diamètre intérieur, avec pression effective de onze atmosphères au maximum.

Les systèmes de conduites avec emploi de matières premières de longue durée pour fermeture de joints, et dilatables sans production de fuites, seront seuls admis au concours.

Le délai, pour la fourniture, est fixé du 15 mars au 15 juin 1866.

S'adresser, pour les renseignements, communication du cahier des charges et conditions, à la Société des Eaux, à Neuchâtel, qui recevra les soumissions jusqu'au 1<sup>er</sup> mars inclusivement.

Neuchâtel, le 31 janvier 1866.

*Le Directeur technique,*  
G. RITTER.

# SOCIÉTÉ DES EAUX DE NEUCHÂTEL.

BUREAU RUE PURRY N° 4, 3<sup>me</sup> ÉTAGE

La Société des Eaux de Neuchâtel est dès-maintenant en mesure de fournir de l'eau dans les habitations et propriétés voisines de la maîtresse-conduite.

La Direction technique établira gratuitement les devis du coût des prises d'eau, pour tous les propriétaires et locataires qui en feront la demande.

Neuchâtel, le 26 février 1867.

LE COMITÉ DE DIRECTION.

---

Pendant les gelées, la direction de la Société des Eaux autorise ses abonnés à laisser couler **en permanence** un mince filet d'eau aux robinets. Cela surtout dans les maisons où les tuyaux et robinets sont situés dans des endroits où l'action du gel pourrait être à craindre. Elle leur recommande en conséquence de tenir soigneusement fermées toutes les ouvertures, larmiers, etc., donnant accès à l'air extérieur.

## DE NEUCHÂTEL

Le Comité de Direction de la Société des Eaux, apprenant que plusieurs abonnés se permettent de laisser couler leurs robinets en permanence, leur rappelle les dispositions de l'art 5 du règlement des concessions ménagères, ainsi conçu :

« **Il est expressément défendu aux abonnés d'abuser de l'eau ou de laisser couler leurs robinets en permanence, sous peine d'une amende de fr. 100, ceci sans préjudice du droit que se réserve la Société, de pouvoir, cas échéant, supprimer immédiatement et sans indemnité la concession.** »

Neuchâtel, le 8 septembre 1868.

## Publications municipales

Il résulte d'un rapport de la Société des Eaux, que pour maintenir pleins les réservoirs par ce temps de sécheresse, il est nécessaire de suspendre pendant une partie de la nuit l'alimentation de la ville, pour autant qu'elle ne dépend pas des sources de l'Ecluse.

Le Conseil municipal a dès lors consenti à ce que chaque nuit, de 10 heures du soir à 5 heures du matin, les conduites soient fermées.

La population est rendue attentive à cet état de choses et invitée :

1° A faire provision d'eau pour la nuit, chaque soir avant 10 heures ;

2° A veiller à ce que dans chaque ménage il y ait toujours au moins une seille pleine d'eau ;

3° A prendre toutes les mesures de précaution exigées par la sécheresse.

Tout est disposé pour qu'en cas de feu la distribution d'eau reprenne en quelques instants son cours normal.

Neuchâtel, le 15 juillet 1881.

*Commission des incendies.*

La route de la gare étant rétrécie par les travaux de canalisation de la Société des Eaux, les voitures ne peuvent plus s'y croiser. En conséquence, la marche des équipages de la ville à la gare et retour, aura lieu jusqu'à nouvel avis conformément au tableau suivant :

### Départs de la ville

NB. Délai maximum pour monter : 15 minut.

Dès 4 heure du matin jusqu'à 4<sup>50</sup> h. du mat.

» 2 <sup>50</sup> »	»	»	»	3	»
» 4 »	»	»	»	4 <sup>50</sup>	»
» 5 »	»	»	»	5 <sup>45</sup>	»
» 7 <sup>45</sup> »	»	»	»	7 <sup>45</sup>	»
» 8 <sup>50</sup> »	»	»	»	9 <sup>45</sup>	»
» 10 <sup>50</sup> »	»	»	»	11 <sup>45</sup>	»
» 11 <sup>55</sup> »	»	»	»	midia <sup>45</sup>	»
» 1 <sup>45</sup> »	du soir	»	»	1 <sup>50</sup>	du soir.
» 2 <sup>45</sup> »	»	»	»	2 <sup>50</sup>	»
» 3 <sup>25</sup> »	»	»	»	3 <sup>55</sup>	»
» 5 »	»	»	»	5 <sup>45</sup>	»
» 6 »	»	»	»	6 <sup>45</sup>	»
» 7 »	»	»	»	7 <sup>45</sup>	»
» 8 <sup>45</sup> »	»	»	»	9	»
» 9 <sup>55</sup> »	»	»	»	9 <sup>45</sup>	»
» 10 <sup>40</sup> »	»	»	»	10 <sup>50</sup>	»
» 11 <sup>40</sup> »	»	»	»	minuit.	»

### Départs de la gare

NB. Délai maximum pour descendre: de 10 à 15 minutes.

Dès 4<sup>45</sup> heure du matin jusqu'à 2<sup>45</sup> h. du mat.

» 5 <sup>45</sup> »	»	»	»	5 <sup>45</sup>	»
» 4 <sup>45</sup> »	»	»	»	5	»
» 6 <sup>50</sup> »	»	»	»	7	»
» 8 »	»	»	»	8 <sup>45</sup>	»
» 9 <sup>50</sup> »	»	»	»	10 <sup>45</sup>	»
» 11 <sup>50</sup> »	»	»	»	11 <sup>45</sup>	»
» midi <sup>50</sup>	»	»	»	1 h.	du soir.
» 1 <sup>45</sup> du soir	»	»	»	2	»
» 2 <sup>45</sup> »	»	»	»	3 <sup>40</sup>	»
» 4 <sup>40</sup> »	»	»	»	4 <sup>40</sup>	»
» 5 <sup>50</sup> »	»	»	»	5 <sup>45</sup>	»
» 6 <sup>50</sup> »	»	»	»	6 <sup>45</sup>	»
» 8 »	»	»	»	8 <sup>50</sup>	»
» 9 <sup>45</sup> »	»	»	»	9 <sup>35</sup>	»
» 10 »	»	»	»	10 <sup>50</sup>	»
» 11 <sup>5</sup> »	»	»	»	11 <sup>50</sup>	»
» minuit <sup>45</sup>	»	»	»	minuit <sup>45</sup>	»

Si les piétons veulent éviter des accidents, ils sont fortement invités à passer par le Terre et St-Jean, ou par la ruelle Vaucher, ou enfin par l'escalier des Berclos.

Neuchâtel, le 15 juillet 1887

DIRECTION DE POLICE MUNICIPALE.

Les personnes qui ont des comptes à présenter au bureau de la Société des Eaux, sont priées de le faire d'ici au 31 décembre prochain.

Neuchâtel, le 26 décembre 1866.

*Le comptable,*  
P. FAVARGER.

---

## **SOCIÉTÉ DES EAUX** DE NEUCHÂTEL.

**BUREAU RUE PURRY N° 4, 3<sup>me</sup> ÉTAGE**

La Société des Eaux de Neuchâtel est dès-maintenant en mesure de fournir de l'eau dans les habitations et propriétés voisines de la maîtresse-conduite.

La Direction technique établira gratuitement les devis du coût des prises d'eau, pour tous les propriétaires et locataires qui en feront la demande.

Neuchâtel, le 26 février 1867.

LE COMITÉ DE DIRECTION.

# Société de Eaux

Ensuite de la sécheresse persistante, la Société prévient le public et ses abonnés en particulier, que le service des eaux sera suspendu jusqu'à nouvel avis, dès les 10 heures du soir à 5 heures du matin.

La Société invite en outre ses abonnés, dans leur propre intérêt, à n'user de l'eau qu'avec la plus grande discrétion.

Tout abus dans l'écoulement de l'eau, qui aura été constaté, sera poursuivi conformément aux règlements.

**La Direction.**

# Société des Eaux

Vu la sécheresse persistante, la Société prévient le public en général et ses abonnés en particulier que le service des eaux sera suspendu, jusqu'à nouvel avis dès **8 heures du soir à 6 heures du matin.**

Neuchâtel, le 8 août 1881.

**La direction.**

# Société des Eaux

MM. les actionnaires de la Société des Eaux sont invités à faire encaisser du 26 avril au 10 mai, à la caisse de la Société, Hôtel-de-Ville, 2<sup>me</sup> étage, entrée au midi, le coupon n° 14 de leurs actions, représentant l'intérêt pour 1880, fixé à 5 %, soit fr. 25 par coupon.

Neuchâtel, le 25 avril 1881.

**Le Comité de direction.**

## Abandonné en septembre 1887

L'aqueduc a donc été construit en 1865 et terminé en automne 1866 par la SA des Eaux de Neuchâtel. Une société créée par Guillaume Ritter pour que la Ville puisse exploiter à son compte cette première adduction d'eau. Neuchâtel accepte pour autant qu'une convention lui octroie gratuitement les deux tiers de l'eau, laissant ainsi un tiers à la SA pour son usage personnel. Cette eau industrielle permet alors la création de plusieurs usines dans le haut de la ville, ainsi que l'exploitation du premier funiculaire à eau de l'Ecluse au Plan. Le

projet étant d'envergure, il nécessite évidemment d'importants travaux. Parmi lesquels un barrage en aval de Valangin et la construction d'un aqueduc à grande section de Valangin à Maujobia soit, 2943 mètres creusés dans une pente moyenne de 1,4%, dont plus de la moitié dans les roches surplombant les gorges du Seyon. Il faut encore construire un pont-tube métallique dans les gorges pour passer de la rive droite à la rive gauche du Seyon. Deux réservoirs d'eau potable sont alors posés à Maujobia et un bâtiment pour le filtrage de cette eau

est construit à son tour. Outre la pose d'un réseau de distribution par tuyaux, de Maujobia au centre-ville et dans les quartiers suburbains, quatre réservoirs de coupure sont aussi construits au Rocher, au Mail, à Gratte-Semelle et aux Poudrières. Coût total des travaux: 650.000 francs.

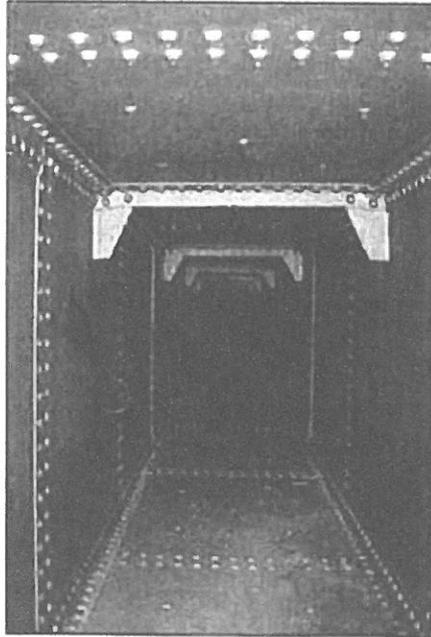
### **La fièvre typhoïde**

C'était sans compter qu'en 1882, un cas de fièvre typhoïde avait été signalé au Val-de-Ruz! Quelques semaines plus tard, elle se propage à Neuchâtel, tue 13 personnes et en affecte 780 autres. L'eau

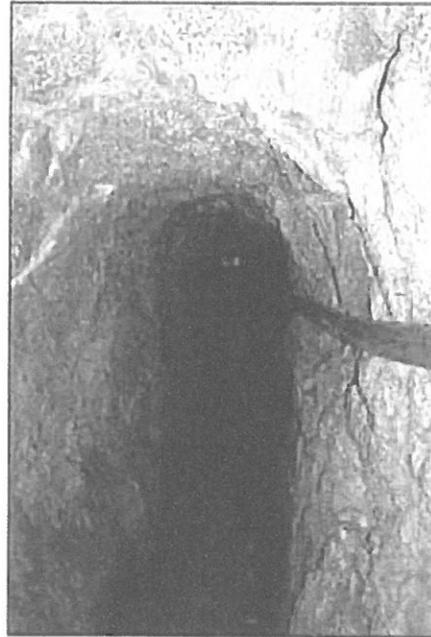
du Seyon, la coupable, oblige les autorités à étudier un nouveau moyen d'alimentation en eau potable.

En 1866, la Ville de Neuchâtel compte 10.000 habitants et l'aqueduc de Valangin devait pouvoir alimenter en eau potable 20.000 personnes à raison de 200 litres par jour et par habitant. Actuellement, la demande est de plus de 500 litres par jour et par habitant. Et, des 20.000 prévus en 1866, la population a passé à plus de 40.000. C'est donc ainsi, qu'en 1887, l'aqueduc du Seyon est abandonné et remplacé par celui des gorges de l'Areuse. /chm

## L'aqueduc Valangin - Maujobia



L'intérieur du pont-tube



Tronçon en pleine roche

## L'arrivée de l'aqueduc Valangin-Maujobia 1864

